



Salaire non versé-contrat de professionnalisation

Par **jadeanais**, le **13/12/2009** à **23:15**

Bonjour,

J'ai travaillé pendant un mois dans une sté du 4 nov au 27 novembre dont un samedi et un dimanche en contrat de professionnalisation. Ils ont décidé de mettre fin à mon contrat sans raison valable. Je n'ai toujours pas reçu de solde de tout compte, mon salaire du mois de novembre n'a pas été versé. J'ai déjà envoyé un mail et une lettre de relance par courrier recommandé avec AR. Je voudrai avoir des conseils SVP pour entamer une procédure prud'homale. Je suis retournée dans l'entreprise (seule) sans un témoin, pour signer la fin de contrat le PDG m'avait dis que je recevrai tout par courrier y compris un chèque correspondant à la période travaillée. Or on est le 14 décembre et je n'ai toujours rien. Qu'en pensez-vous ? que dois-je faire, je ne veux absolument pas baisser les bras j'irai jusqu'au bout.

merci de tout l'aider que vous pourrez m'apporter